

Résumé des mandats

Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Tenu les 14 et 15 novembre 2009 au Cégep de Sherbrooke

Ordre du jour

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Présidium

1.2 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Accueil des nouveaux membres

3.0 Revendications

3.1 Bilan recherche aide financière aux études

3.2 Résolutions

4.0 Plan d'action

4.1 État de la conjoncture et de la campagne

4.2 Mise à jour des revendications

4.3 Suite plan d'action

4.3.1 Hausse des tarifs et fiscalité

4.3.2 Aide financière aux études

4.3.3 Gouvernance

4.3.4 Sous-financement

4.3.5 Délibérante plan d'action

5.0 Bourses gouvernementales aux exécutants et exécutantes d'une association nationale étudiante

6.0 Femmes

6.1 Marche mondiale des femmes

6.2 Bilan conférences

6.3 Camp de formation femmes

6.4 Autres

7.0 Finances

7.1 États financiers 2008-2009

7.2 États des résultats 2009-2010

7.3 Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010

7.4 Fonds d'entraide

8.0 Élections

9.0 Employé-e-s

10.0 Avis de motion

10.1 Dépôt des avis de motion

10.2 Traitement des avis de motion

11.0 Varia

12.0 Levée

Lecture et adoption du procès-verbal

1. L'adoption du procès-verbal du Congrès du 24 au 26 avril 2009.

Accueil des nouveaux membres

1. Considérant les efforts considérables mis de l'avant par le Conseil exécutif de l'ASSÉ afin que le Regroupement des étudiantes et étudiants du Cégep de Joliette à Lanaudière (REECJL) tienne une réelle consultation des membres sur leur affiliation à l'ASSÉ;

Considérant que le processus de désaffiliation a été bâclé et qu'aucune assemblée générale n'a avalisé les résultats;

Que le Congrès de l'ASSÉ retire le statut de membre au REECJL pour non-respect des articles 5.1 et 5.2 des statuts et règlements de l'ASSÉ.

Qu'une réelle réflexion soit faite dans les associations étudiantes membres afin d'adopter une politique claire en matière d'affiliation et de désaffiliation.

Que les associations étudiantes membres soient invitées à garder des liens rapprochés avec le REECJL dans le but d'exiger un nouveau processus de consultation sur leur affiliation à l'ASSÉ.

Revendications

Résolutions

1. Que l'ASSÉ dénonce les gestes déplorables posés par certains individus associés à la FEUQ lors de la dernière assemblée générale de l'AETELUQ.

Que l'ASSÉ offre son soutien au conseil exécutif légitime, celui d'avant le 12 septembre 2009, et rompe ses relations avec l'exécutif « élu » de manière douteuse.

Que l'ASSÉ réaffirme l'importance du respect de la démocratie étudiante et invite l'ensemble des associations étudiantes nationales à faire de même.

2. Que les associations étudiantes membres consultent leur assemblée générale sur la proposition suivante sur la réforme pédagogique :

Attendu que la réforme a engendré des difficultés de taille;

Attendu que le nombre d'élèves éprouvant des retards scolaires augmente;

1. Nous proposons que la réforme soit corrigée selon les principes suivants :

- Que la réforme soit corrigée dans l'esprit des États généraux sur l'éducation;
- Que la mission de l'école publique soit recentrée sur l'instruction;
- Que l'enseignement et l'évaluation des connaissances deviennent prioritaires;
- Que des services d'appui et de soutien soient disponibles en quantité suffisante tant pour les élèves que pour le personnel enseignant;
- Que l'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants soit respectée;
- Que les enseignantes et enseignants soient consulté-e-s.

2. Nous proposons l'arrêt définitif de l'implantation de la réforme à l'éducation des adultes tant qu'elle n'aura pas été corrigée.

Plan d'action

État de la conjoncture et de la campagne

1. Motion de félicitations aux exécutants et exécutante sortant pour leur bon travail.
2. Qu'à défaut d'avoir reçu une lettre de démission de Myriem Alami et de Véronique De Broin de constater leur démission du Comité aux luttes sociales.

Mise à jour des revendications

1. Que la campagne 2009-2010 porte sur :

Que l'ASSÉ s'oppose à toute hausse de frais ou à toute coupure dans les services sociaux et à toute vente d'actif public au secteur privé, particulièrement en éducation, dans une perspective de justice sociale, d'accessibilité à l'éducation et de réforme progressiste de la fiscalité.

Que l'ASSÉ reste vigilante face à toute attaque à l'accessibilité aux études, notamment dans le cadre de la fin du programme des bourses du millénaire et du début du PCBÉ.

2. Considérant que la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire aura terminé son mandat le 5 janvier prochain;

Considérant la création du nouveau Programme canadien des bourses aux étudiants (PCBÉ) qui s'est vu octroyer près de 500 millions annuellement;

Considérant que l'éducation est un champ de compétence provinciale et que le gouvernement fédéral n'a pas à imposer son programme uniformément à l'échelle canadienne;

Que l'ASSÉ revendique, concernant le PCBÉ, un droit de retrait sans condition avec pleine compensation pour l'État québécois :

Que les sommes transférées visent explicitement à bonifier l'AFÉ en garantissant minimalement un maintien du plafond de prêts;

Que toutes sommes supplémentaires soient utilisées afin de hausser le seuil de la contribution parentale;

Qu'à défaut de négociations fructueuses entre l'État fédéral et l'État québécois sur cette question, que l'ASSÉ s'assure que le gouvernement québécois injecte de nouvelles sommes dans le programme de l'AFÉ afin que ne soit pas augmenté le plafond de prêts (l'endettement étudiant).

Suite plan d'action

- Délibérante plan d'action

1. Que l'ASSÉ soit membre de la Coalition contre le détournement des pensions alimentaires tout en restant fidèle avec notre position contre le lobbyisme auprès des député-e-s.
2. L'adoption du nouveau plan d'action suivant :
 - Novembre : sortie de presse contre les projets de loi
 - 16 novembre : Rencontre sous-comités de la « Coalition contre les tarifs »

- 16-30 novembre : Rencontres avec gouvernements provinciaux et fédéraux sur l'AFÉ
- 2 décembre : Actions sur AFÉ (bourses du millénaire / réforme AFÉ)
- 3 décembre : Rencontre fondation de la coalition « Contre les tarifs »
- 6 décembre : Rassemblement public organisé par la Fédération des femmes du Québec pour les commémorations de polytechnique;
- Du 4 au 19 décembre : activités féministes pour les commémorations de polytechnique
- 10 décembre : Conférence de presse de la coalition « Contre les tarifs »
- Session d'hiver : Perturbations régionales des conseils d'administration sur les projets de loi sur la gouvernance
- Janvier 2010 : Rentrée des universités et des cégeps
- 5 janvier 2010 : Conférence de presse AFÉ (fin mandat des bourses du millénaire)
- Plan de valorisation interne
- Janvier-février : information massive sur dossier tarification et distribution de la pétition
- 6 et 7 février 2010 : Camp de formation d'hiver
- 27 et 28 février 2010 : Congrès d'hiver
- Mars : Mobilisation pour la manifestation nationale / sensibilisation dans la population en général
- Début mars : Mini-action ultimatum au gouvernement et appel à la manif
- 8 mars 2010 : Journée internationale des femmes: lancement de la marche mondiale des femmes
- 15 mars 2010 : Journée internationale contre la brutalité policière
- 19 au 21 mars : Sommet populaire québécois contre la guerre et le militarisme
- 1er avril 2010 : Manifestation nationale de la coalition « Contre les tarifs »
- 24 et 25 avril 2010 : Congrès annuel
- 1er mai 2010 : Journée internationale des travailleurs et des travailleuses

3. ATTENDU que les projets de loi Courchesne mettent à mal les principes d'autonomie et de gestion collégiale des institutions postsecondaires;

ATTENDU qu'une gestion efficace de coupures à travers la mise en place d'une oligarchie managériale dans les conseils d'administration des cégeps et universités n'est pas une solution au sous-financement chronique en éducation;

QUE l'ASSÉ participe à un forum sur l'éducation postsecondaire afin de freiner l'ambition du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à transformer les structures décisionnelles des cégeps et universités.

QUE les États généraux soient organisés sur une base syndicale et indépendante de l'État afin d'exiger un réinvestissement massif en éducation.

QUE l'ASSÉ défende les principes d'autogestion et de liberté académique des institutions d'éducation québécoises.

4. Que l'ASSÉ appuie la déclaration de principes de la coalition contre la tarification des services publics en annexe 5 et devienne, conséquemment, membre.

5. Qu'une délégation en vue de rencontrer le gouvernement sur l'amélioration de l'AFÉ soit mise sur pieds. Que cette délégation soit composée de Christian Pépin et de deux personnes des associations étudiantes élues en Conseil de Coordination.

6. D'adhérer à la déclaration de la FAE pour la semaine pour l'école publique en annexe 6 et d'en élargir les bases de revendications dans le but de construire un réel rapport de force.

Femmes

Marche mondiale des femmes

1. Que l'ASSÉ continue de participer aux réunions de la CQMFF. Toutefois, qu'un retour d'information en vue du prochain Congrès sur la question des relations entre les organisations mixtes et non mixtes soit effectué.

Bilan conférences

1. Que l'ASSÉ invite les associations étudiantes à inviter leurs membres à participer à l'articulation de la tournée de conférences féministes.

Autres

1. Que considérant que le camp de formation féministe vient de se tenir la semaine dernière et que lors de celui-ci les gens ont commencé à se questionner sur les points reliés à l'appel de textes sur la structure du Comité femmes, le rôle du féminisme dans les organisations syndicales étudiantes et la place des hommes dans la lutte :

Que l'appel de textes se continue jusqu'au Congrès d'hiver afin que la réflexion sur ces points se fasse à ce Congrès;

Que dans leurs textes les gens soient invités à écrire des pistes de propositions concrètes.

Finances

États financiers 2008-2009

1. Que l'on adopte les états financiers 2008-2009 déposés par le comptable en annexe 1.

Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010

1. L'adoption des modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010 en annexe 2.

Élections

1. Élection par intérim de Thomas Lafontaine, membre de l'AECSSP-UQAM, au Comité aux luttes sociales.

2. Élection par intérim de Marieve Ruel, membre de l'AFÉA-UQAM (appuyée par l'AFESH-UQAM), au Comité femmes.

3. De recevoir les démissions de Julien de Tilly, Marie-Ève Blais, Xavier Dandavino, Jean-Christophe Gascon, Shanie Morasse et Pascal Chabot.

Employé-e-s

1. Que l'ASSÉ embauche, grâce à une subvention salariale du programme de subvention salariale pour les organismes à but non lucratif d'Emploi-Québec, un ou une employé-e. Que l'offre d'emploi pour l'embauche de cette personne soit celle en annexe 3.

2. Que si l'ASSÉ embauche un ou une employée avec une subvention salariale, que les heures de la permanence à partir de l'embauche de cette personne soient de 34h par semaine du lundi au jeudi incluant la réunion du Conseil exécutif.

3. Que soit lancé un processus d'embauche pour le poste de permanence et celui d'un adjoint administratif ou d'une adjointe administrative (conditionnellement à notre éligibilité à une subvention salariale) selon les modalités suivantes :

- 16 novembre au 3 décembre 2009 : affichage du poste de la permanence ASSÉ

- 4 décembre : réunion du comité d'embauche

- 5 au 9 décembre : entrevues

- Date d'entrée en fonction : dès que possible.

- Mercredi le 9 décembre ou jeudi le 10 décembre : CoCo qui va procéder à l'embauche des deux employé-e-s selon les recommandations du comité d'embauche et le contrat des personnes engagées à la permanence serait officialisé au Congrès d'hiver 2010.

4. Que l'offre d'emploi pour le poste de permanence soit celle en annexe 4.

5. Que le comité d'embauche soit composé d'Alex Desrochers, Jean-Michel Thériault et Marie-Ève Marchand Blais.

6. Considérant qu'au Congrès d'hiver il sera probablement trop tard pour faire des demandes de subventions salariales pour l'embauche d'employé-e-s étudiants et étudiantes durant l'été auprès du gouvernement fédéral. Que l'ASSÉ fasse une demande de subventions salariales pour les programmes d'emploi étudiant au niveau fédéral et qu'une personne ne puisse être exécutante et employée en même temps. Que le CoCo procède à l'écriture de l'offre d'emploi et à l'embauche de cette personne ou ces personnes. Que l'embauche soit officialisée au Congrès annuel et que les tâches soient spécifiées au Congrès annuel.

Varia

1. Motion gros calins à Véronique Martineau pour son travail à la permanence et nous lui souhaitons la plus grande des chances et beaucoup de bonheur dans ses futurs projets.

2. Motion soleil pour l'organisation du Congrès et la gastronomie.

Propositions mises en dépôt

1. Que l'ASSÉ soit en faveur d'une gestion intégrale du programme d'aide financière aux études y compris des versements par l'État du Québec.

2. Que l'on encourage les associations étudiantes à organiser une journée de grève pour la manifestation du 1^{er} avril.

3. Considérant le manque d'information sur la question;
Attendu que l'ASSÉ ne peut se prononcer sans avoir l'information;

De mettre en dépôt la proposition 6.1.1.

(6.1.1 : Que l'ASSÉ endosse les revendications de la Marche mondiale des femmes).

Annexe 1

États des résultats 2008-2009 en date du 30 juin 2009

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin 2009

(Non vérifié)

	<u>Fonds général</u>	<u>Fonds d'entraide</u>	TOTAL	
			<u>2009</u>	<u>2008</u>
PRODUITS				
Cotisations étudiantes	111 659 \$	5 877 \$	117 536 \$	121 075 \$
Instances	9 600	-	9 600	12 113
Matériels et dons	1 875	-	1 875	15 924
Activités de financement	288	-	288	3 463
	<u>123 422</u>	<u>5 877</u>	<u>129 299</u>	<u>152 575</u>
CHARGES				
Fonds d'entraide	-	3 000	3 000	2 500
Salaires et charges sociales	35 119	-	35 119	43 040
Information	17 482	-	17 482	22 812
Instances	19 643	-	19 643	29 381
Mobilisation	13 160	-	13 160	16 884
Fournitures de bureau et papeterie	3 335	-	3 335	3 386
Assurances	-	-	-	2 201
Loyer	11 765	-	11 765	7 340
Télécommunications	6 316	-	6 316	9 164
Communications	3 323	-	3 323	3 221
Conseils régionaux	-	-	-	364
Honoraires professionnels	3 894	-	3 894	3 104
Mauvaises créances	-	-	-	316
Subventions	450	-	450	-
Projets spéciaux	-	-	-	1 664
Frais bancaires	780	-	780	905
Affectations au fonds général	-	-	-	-
	<u>115 267</u>	<u>3 000</u>	<u>118 267</u>	<u>146 282</u>
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	<u>8 155 \$</u>	<u>2 877 \$</u>	<u>11 032 \$</u>	<u>6 293 \$</u>

**ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 30 juin 2009

(Non vérifié)

	Fonds <u>général</u>	Fonds <u>d'entraide</u>	TOTAL <u>2009</u>	TOTAL <u>2008</u>
SOLDE AU DÉBUT	29 012 \$	1 000 \$	30 012 \$	23 719 \$
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	<u>8 155</u>	<u>2 877</u>	<u>11 032</u>	<u>6 293</u>
SOLDE À LA FIN	<u>37 167 \$</u>	<u>3 877 \$</u>	<u>41 044 \$</u>	<u>30 012 \$</u>

Annexe 2

Modifications aux prévisions budgétaires 2009-2010

	Prévisions 2009- 2010 adoptées au Congrès d'avril 09	Différence	Prévisions amenées au Congrès d'automne 2009		État des résultats en date du 3 nov. 2009
Revenus					
Cotisations	103 125,00 \$	2 760,00 \$	105 885,00 \$	52,92%	56031,00
Instances	10 687,50 \$	525,00 \$	11 212,50 \$	8,47%	950,00
Congrès	5 250,00 \$	900,00 \$	6 150,00 \$	-0,81%	-50,00
Camps de formation	5 437,50 \$	(375,00) \$	5 062,50 \$	19,67%	996,02
Dons	2 000,00 \$	- \$	2 000,00 \$	0,00%	0,00
Activités de financement	600,00 \$	(40,00) \$	560,00 \$	46,43%	260,00
Fonds des arrêté-e-s	- \$	- \$	- \$	0,00%	0,00
Surplus fonds d'entraide 08-09	2 500,00 \$	- \$	2 500,00 \$	0,00%	0,00
Montant à recevoir pour prêt AETELUQ	- \$		1 000,00 \$		
Totaux	118 912,50 \$	4 245,00 \$	123 157,50 \$	46,48%	57241,00
Dépenses					
Fonds d'entraide	5 156,25 \$	138,00 \$	5 294,25 \$	0,00%	0,00
Information	18 800,00 \$	2 028,75 \$	20 828,75 \$	35,72%	7440,71
Ultimatum et express	8 000,00 \$	1 750,00 \$	9 750,00 \$	35,29%	3440,99
Revue Ultimatum	5 300,00 \$	(1 300,00) \$	4 000,00 \$	0,00%	0,00
Matériel d'information	3 500,00 \$	2 000,00 \$	5 500,00 \$	59,73%	3285,11
Documentation & recherche	500,00 \$	(50,00) \$	450,00 \$	19,08%	85,86
Iris	1 500,00 \$	(371,25) \$	1 128,75 \$	55,70%	628,75

	Prévisions 2009-2010 adoptées au Congrès d'avril 09	Différence	Prévisions amenées au Congrès d'automne 2009	État des résultats en date du 3 nov. 2009	
Instances	18 250,00 \$		19 450,00 \$	13,86%	2696,15
Congrès	7 000,00 \$	1 200,00 \$	8 200,00 \$	4,68%	384,07
Camps de formation	7 250,00 \$	(500,00) \$	6 750,00 \$	21,76%	1468,99
Comités et CoCo	4 000,00 \$	500,00 \$	4 500,00 \$	18,74%	843,09
Mobilisation	10 500,00 \$		13 800,00 \$	52,61%	7259,61
Tournées & représentations	8 500,00 \$	2 700,00 \$	11 200,00 \$	58,73%	6577,62
Matériel pour les actions	2 000,00 \$	600,00 \$	2 600,00 \$	26,23%	681,99
Bureau	15 900,00 \$		15 410,00 \$	44,48%	6854,28
Loyer	11 900,00 \$	- \$	11 900,00 \$	41,48%	4935,95
Assurances	2 000,00 \$	(990,00) \$	1 010,00 \$	99,21%	1002,00
Fournitures	1 500,00 \$	500,00 \$	2 000,00 \$	45,82%	916,33
Informatique	500,00 \$	- \$	500,00 \$	0,00%	0,00
Administration	4 360,00 \$		5 331,00 \$	94,07%	5014,67
Honoraire professionnel	3 900,00 \$	931,00 \$	4 831,00 \$	100,00%	4831,05
Frais de caisse	460,00 \$	40,00 \$	500,00 \$	36,70%	183,50
Communication	8 700,00 \$		8 950,00 \$	28,77%	2574,61
Télécommunications	5 500,00 \$	500,00 \$	6 000,00 \$	31,13%	1867,59
CNW Telbec	1 200,00 \$	- \$	1 200,00 \$	18,81%	225,75
Courrier	750,00 \$	- \$	750,00 \$	8,91%	66,80
Internet et site	1 250,00 \$	(250,00) \$	1 000,00 \$	41,45%	414,47
Employé-e-s	35 000,00 \$		35 000,00 \$	23,35%	8173,85
Salaire					5996,00
DAS-Qc					1458,45
DAS-Can					719,40
Conseils régionaux	1 500,00 \$		1 500,00 \$	0,00%	0,00
Divers	500,00 \$		500,00 \$	0,00%	0,00
Subventions	500,00 \$	- \$	500,00 \$	0,00%	0,00
Fonds des arrêté-e-s					
Prêt AETELUQ	- \$		1 000,00 \$		
Totaux	118 666,25 \$	8 397,75 \$	127 064,00 \$	31,49%	40013,88
Surplus/(déficit)	246,25 \$	(4 152,75) \$	(3 906,50) \$		

Annexe 3

Poste d'adjoint administratif ou adjointe administrative

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est actuellement à la recherche d'un ou d'une employé-e- pour offrir un support au Conseil exécutif et à la permanence. L'ASSÉ est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes collégiales et universitaires. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.

Responsabilités :

- Tâches de secrétariat consistant, entre autres, à participer à la dactylographie, la rédaction, la mise en page, la correction, la révision, l'envoi des publications et les mises à jour du site Internet;
- Faire l'entretien général du bureau, des archives et de la documentation, assurer une revue de presse quotidienne et faire des dossiers de presse ou des recherches sur demande et selon le temps disponible;
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions;
- Assurer la gestion administrative et comptable de l'association;
- Informer les gens quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités;
- Faire du graphisme lorsque cela est nécessaire.

Exigences :

- Être éligible à une subvention salariale d'Emploi-Québec.
- Connaissance pertinente du mouvement étudiant;
- Maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Aptitudes en comptabilité et en informatique;
- Avoir une expérience militante pertinente au poste;
- Autonomie, initiative et aimer le travail d'équipe;
- Bonne capacité d'adaptation;
- Connaissances en graphisme un atout;
- Être en accord avec les principes de base et les revendications de l'ASSÉ et être capable de les défendre.

Annexe 4

Poste de permanence

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est actuellement à la recherche d'une nouvelle personne pour le poste de permanence. L'ASSÉ est une organisation de type syndicale qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes collégiales et universitaires. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.

Descriptif

Le mouvement étudiant se renouvelle constamment et les gens qui s'y impliquent le font bénévolement. En ce sens, il est primordial d'assurer la transmission des connaissances historiques aux nouveaux et nouvelles arrivés-e-s dans le mouvement, de même qu'une présence et un support régulier dans le travail quotidien de l'organisation syndicale étudiante. La permanence est garante d'une grande part de la stabilité de celle-ci. Le poste de permanence à l'ASSÉ vise principalement à remplir ces fonctions.

Responsabilités

- Tâches de secrétariat consistant, entre autres, à participer à la dactylographie, la rédaction, la mise en page, la correction, la révision, l'envoi des publications et les mises à jour du site Internet.
- Faire l'entretien général du bureau, des archives et de la documentation, assurer une revue de presse quotidienne et faire des dossiers de presse ou des recherches sur demande.
- Assurer un soutien logistique à la réalisation des activités de l'association, soit les instances et les actions.
- Assurer la gestion administrative et comptable de l'association.
- Participer aux Congrès et aux réunions du Conseil exécutif.
- Informer les gens quant à la nature de l'organisation, ses revendications et ses activités.

Exigences

Connaissance pertinente du mouvement étudiant;

Maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral;

Aptitudes en comptabilité et en informatique;

Avoir une expérience militante pertinente au poste;

Autonomie, initiative et aimer le travail d'équipe;

Bonne capacité d'adaptation;

Être en accord avec les principes de base et les revendications de l'ASSÉ et être capable de les défendre.

Conditions de travail

Rémunération : 14,50 \$/heure

Annexe 5

Déclaration de principes : hausse des tarifs

Depuis 30 ans, les gouvernements qui se succèdent à Québec et à Ottawa appliquent les mêmes recettes néolibérales : poursuite du déficit zéro, coupures dans les services publics et les programmes sociaux, privatisations, sous-traitance et PPP (partenariats public-privé), appel à la philanthropie en substitution de l'intervention de l'État, hausses de tarifs, etc. Autant de façons de « Socialiser les déficits et de privatiser les profits », autant de façons de déconstruire le modèle de société fondé sur la solidarité sociale.

Parallèlement, pour allécher les contribuables, nos gouvernements prétendent multiplier les baisses d'impôts. Nous ne sommes pas dupes! Nous savons que ces baisses d'impôts qui s'accompagnent de hausses de tarifs profitent aux plus riches et aux grandes compagnies. La classe moyenne, les femmes, les pauvres, les minorités visibles et les personnes âgées sont ceux qui paient le prix fort de ces soi-disant baisses d'impôts!

Selon nous, la crise économique actuelle doit plutôt être une occasion de remettre en question ces politiques et proposer de nouvelles avenues pour un Québec plus écologique, plus juste, plus solidaire et pour une économie qui bénéficie en premier lieu aux Québécois et Québécoises et non à une poignée d'élites économiques.

Le Canada et le Québec ont ratifié le PIDESC (Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels) qui stipule entre autres, que « Les États partis au présent pacte reconnaissent le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre » (article 12.1) ainsi que « le droit de toute personne à l'éducation » (article 13.1) par l'instauration progressive de la gratuité scolaire du primaire à l'université (article 13.2).

En 2006, l'ONU a sévèrement blâmé les gouvernements canadiens et québécois parce qu'ils ont régressé dans l'application de ces droits pour l'ensemble des citoyens. Il est temps qu'ils redressent la situation!

Dans ce contexte, la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics qui rassemble des organisations communautaires, syndicales, étudiantes et populaires a pour objectif de contrer les mesures régressives mises de l'avant par nos dirigeants et de proposer des projets et des politiques équitables pour renflouer les coffres de l'État et prendre le virage d'une économie au service de la population.

Ainsi, nous nous opposons :

- Aux hausses de tarifs des services publics tels que l'électricité, les services de santé et de services sociaux, l'éducation, les garderies, le transport collectif.

Parce que nous voulons assurer des services publics universels et de qualité également accessibles à tous et toutes et garantir la réalisation des droits économiques et sociaux,

nous proposons :

- Un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux dans une perspective de lutte contre la privatisation et la marchandisation du bien commun.

- Que ces mesures soient financées par une réforme progressiste de la fiscalité.

Annexe 6

Manifeste « L'école publique un bien commun à promouvoir »

Il y a un demi-siècle, les bâtisseurs du Québec moderne ont voulu nous léguer une démocratie vivante et dynamique, ouverte à la participation citoyenne, grâce à une éducation accessible, gratuite et universelle qui ne pouvait reposer que sur une école publique forte. Fille de la Révolution tranquille,

l'école porte donc depuis cinquante ans, les espoirs de ce projet de société. Grâce à l'école publique, la

société québécoise s'est développée. Elle est devenue plus alphabétisée, plus instruite, plus conscientisée. Grâce à l'école publique, la société québécoise peut être fière de la richesse de sa culture et de ses talents.

Depuis un demi-siècle, l'école publique québécoise a fait ses preuves :

- Elle inspire les rêves de la société, en incarne les idéaux de justice et d'égalité, en porte les aspirations et en transmet l'héritage.
- Elle accueille et appartient à toute la population. En ce sens, elle est gardienne et promotrice des valeurs et des aspirations de la société.
- Elle émane d'une responsabilité collective à laquelle chacun peut prendre une part active.
- Elle est une porte ouverte sur le patrimoine culturel du Québec et du monde.
- Elle constitue un passage privilégié vers la citoyenneté et la vie en société.
- Elle continue de nous convaincre qu'une société démocratique et développée ne saurait se passer d'un système d'éducation qui a les moyens de ses ambitions et qui est pleinement accessible à toutes et tous.

C'est pourquoi, nous, qui avons collectivement et historiquement la responsabilité de bâtir une société meilleure, en appelons à :

- la reconnaissance et au soutien inconditionnel de la juste valeur de l'école publique;
- une éducation assumée politiquement et financièrement par l'État à titre de priorité nationale;
- l'amélioration des conditions de celles et ceux qui vivent, font et apprennent à l'école publique;
- l'amélioration de l'accessibilité et des services offerts à toutes celles et tous ceux qui désirent s'instruire;
- la fin, dans le système d'éducation, de la concurrence déloyale et inappropriée soutenue par le financement public des écoles privées.
- Nous faisons appel à toutes celles et tous ceux qui, comme nous, ont à coeur un système d'éducation public de qualité, universel, gratuit, accessible, égalitaire, riche en services et en encadrement.
- Nous les invitons à manifester leur adhésion à cette déclaration et à revendiquer de la part de l'État qu'il assume sa pleine responsabilité au regard de l'école publique.

En conséquence, nous exigeons du gouvernement du Québec qu'il mette un terme au financement public des écoles privées et demandons aux partis politiques du Québec de témoigner de leur soutien à l'école publique en s'engageant dans cette voie.